REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 30 janvier 2008 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU l'arrêté du 12 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 30 janvier 2008 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Jacques CLEMENT, chef du service des ressources humaines au secrétariat général (SRH),
- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Monsieur Marc JOUMIER, adjoint au sous directeur des établissements, des dotations et des compétences (DGER),
- Madame Maryvonne DE MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Carole PELLEGRINO, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Isabelle SARTHOU, chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER),
- Monsieur Alain SCHOST, IGAPS référent du corps des adjoints techniques de l'enseignement,
- Monsieur Didier PERRE, IGAPS référent du corps des adjoints techniques de l'enseignement.

Membres suppléants

- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Stéphanie FRUGERE, adjointe au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),

- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Sophie ASSAM, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Patricia MARTINON, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Monsieur Jacques FAUVEL, adjoint à la chef du bureau de gestion des dotations et des compétences à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER),
- Madame Florise CAO, adjointe au chef de bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC),
- Monsieur Eddy ALLAIN, adjoint au chef de bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC).

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Jean-Luc BOUDEAU	adjoint technique principal de 1ère classe	CGT
- Monsieur Guy JOLI	adjoint technique principal de 1ère classe	CGT
- Monsieur Florent BERNIE	adjoint technique principal de 2ème classe	CGT
- Monsieur Gérard GUIRAL	adjoint technique principal de 2ème classe	FO
- Monsieur Francis MOULIN	adjoint technique de 1ère classe	CGT
- Monsieur Christian CAVALERIE	adjoint technique de 1ère classe	FO
- Madame Soraya MAHNOUNE	adjoint technique de 2ème classe	CGT
- Monsieur José GREDOIRE	adjoint technique de 2ème classe	FO

Membres suppléants

- En attente de désignation	adjoint technique principal de 1ère classe	CGT
- En attente de désignation	adjoint technique principal de 1ère classe	CGT
- Monsieur Bruno BONS	adjoint technique principal de 2ème classe	CGT
- Monsieur Franck PERRUT	adjoint technique principal de 2ème classe	FO
- Monsieur Denis BONNEFOY	adjoint technique de 1ère classe	CGT
- Monsieur Boualem TAALBI	adjoint technique de 1ère classe	FO
- Madame Isabelle BOSSUOT	adjoint technique de 2ème classe	CGT
- Madame Line ALGER	adjoint technique de 2ème classe	FO

Article 2 – L'arrêté du 12 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 15 OCT. 2015

L'Adjoint au Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Grégoire JOURDAN